

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **52 (1960)**

Heft 5

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

REVUE SYNDICALE SUISSE

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

Supplément trimestriel : «TRAVAIL ET SÉCURITÉ SOCIALE»

52^e année

Mai 1960

N° 5

Raison garder

Par *Jean Möri*

Sous le titre très littéraire « Si nous voulons raison garder », un chroniqueur patronal genevois consacre un article pessimiste à l'évolution conjoncturelle.

Il constate d'abord une reprise quasi générale des affaires, un accroissement du volume des transactions, mais aussi et surtout une concurrence toujours plus vive dans de nombreux secteurs, aussi bien internes qu'externes.

Il s'en prend ensuite au client devenu « roi », qui « ne se contente pas seulement d'exiger le prix le plus bas pour la qualité la meilleure », mais impose encore ses délais de livraison difficiles à tenir.

Ces doléances sont assez curieuses de la part d'un partisan convaincu de la liberté du commerce et de l'industrie. Il semble pourtant que c'est justement l'objectif de cette fameuse doctrine libérale du laisser faire, laisser aller que de favoriser toujours davantage le client, c'est-à-dire le consommateur.

Dans ces conditions, ces plaintes sont paradoxales.

Pas autant qu'il y paraît à première vue, puisque ce préambule permet à notre confrère patronal de placer cette mercuriale à l'adresse des syndicats ouvriers :

Du côté syndical, on ne semble pas perdre beaucoup de temps à l'analyse de la situation conjoncturelle. On s'inquiète en particulier fort peu de savoir si les entreprises doivent investir d'importantes sommes pour pouvoir demeurer compétitives. On constate simplement que l'indice suisse des prix à la consommation est demeuré relativement stable et même qu'il accuse, par rapport à 1953, la plus faible augmentation proportionnelle de tous les pays industriels.

La presse d'information abondant en offres d'emploi et le chômage étant pour ainsi dire nul, les organisations ouvrières, les unions de fonctionnaires et les associations d'employés pensent que le moment est particulièrement bien choisi pour partir à la conquête de nouveaux avantages sociaux.